

Ecrit par le 5 avril 2025

# Vaucluse, les endroits interdits pour cause de Vigilance feux de forêts et risque d'incendie



## Défense des forêts contre l'incendie

Il est interdit, aujourd'hui, de circuler dans les massifs de Bollène-Uchaux, les Dentelles de Montmirail, Rasteau-Cairanne, les collines du pays Voconces, la plaine du Comtat, la vallée du Rhône, les monts de Vaucluse, le petit Lubéron, le grand Lubéron, les collines de basse Durance et l'enclave des Papes.

### Pour rappel et en toutes circonstances,

il est interdit de fumer, d'allumer un feu, de circuler ou de stationner même temporairement sur les pistes DFCI -Défense des forêts contre l'incendie- qui sont réservées aux secours. En cas d'incendie, contacter le 18 ou 112 en précisant la localisation et en s'éloignant de la zone incendie.

### Cette interdiction vaut à l'exception

Écrit par le 5 avril 2025

Des sites bénéficiant d'une dérogation ; Des groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique ; La réalisation de travaux, seulement autorisés le matin de 5h à 13h. Cependant chacune de ces activités est soumise à des mesures de sécurité renforcées. L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

### **Les infos pratiques**

Information du public pour l'accès aux massifs exposés aux risques feux de forêts : cartographie des massifs ouverts/fermés : [www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/](http://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/) ou site internet de l'État en Vaucluse [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) Borne d'information téléphonique au 04 28 31 77 11

Source : Préfecture de Vaucluse

MMH

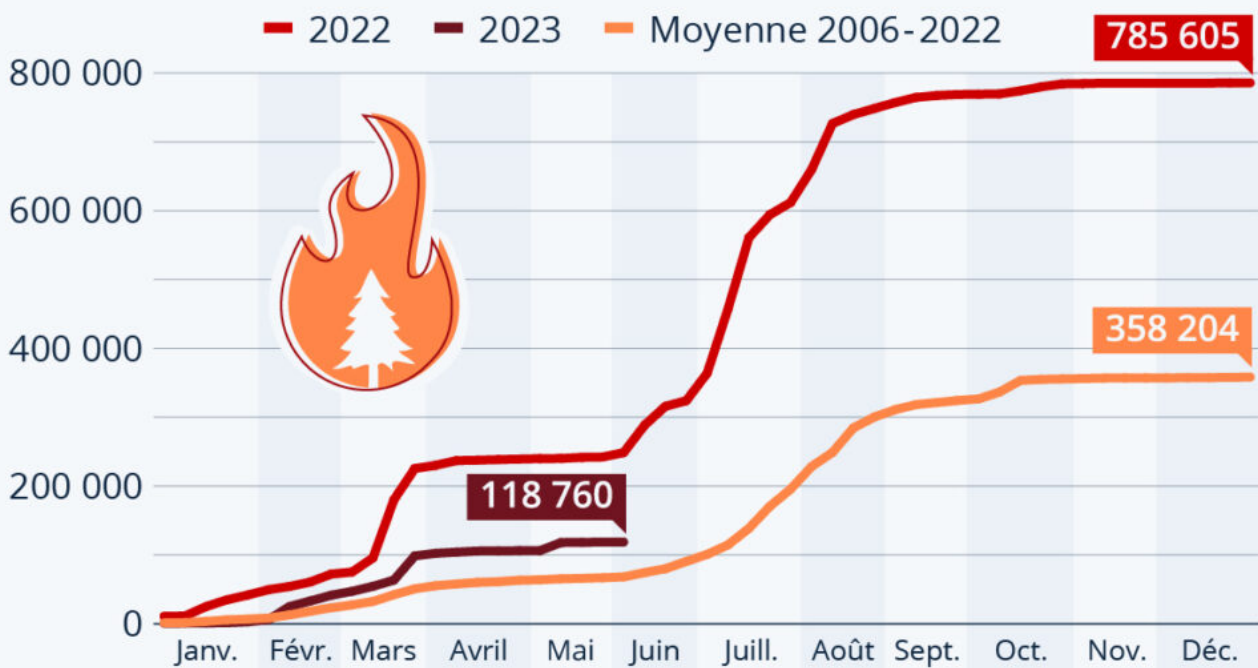
---

# **Feux de forêt : quelle tendance pour la saison 2023 en Europe ?**

Ecrit par le 5 avril 2025

# Feux de forêt : quelle tendance pour la saison 2023 ?

Surface cumulée des terres brûlées par les incendies de forêt dans l'Union européenne (en hectares) \*



\* Seuls les incendies sur une surface de plus de 30 hectares sont répertoriés. En date du 4 juin pour 2023.

Source : European Forest Fire Information Systems (EFFIS)



**statista**

Début juin, le gouvernement français a annoncé un plan pour mieux prévenir et combattre les incendies de forêt. Avec le [réchauffement climatique](#), la saison des feux de forêt a tendance à être [plus précoce](#) et les surfaces concernées plus vastes. En 2022, 785 605 hectares avaient brûlé dans l'Union européenne (UE), soit plus du double de la moyenne annuelle partie en fumée au cours de la période 2006-2022. L'Espagne et le sud de la [France](#) avaient été particulièrement affectés.

Ecrit par le 5 avril 2025

De nombreuses régions d'Europe sont déjà en proie depuis des semaines à une forte sécheresse qui favorise les départs d'incendie. Selon les [données](#) du Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), la superficie totale de forêt détruite par les feux dans l'UE début juin était d'environ 119 000 hectares. Si ce chiffre est nettement inférieur aux quelque 250 000 hectares brûlés à la même date l'an dernier, il reste néanmoins supérieur à la moyenne des dix-sept dernières années.

À ce stade de l'année, deux pays concentrent les trois quarts des surfaces touchées dans l'UE : l'Espagne (66 000 hectares, soit 57 %), et la France (21 000 hectares, 18 %). Comme le suggèrent les courbes de notre graphique, le risque d'incendie devrait inévitablement augmenter dans les prochaines semaines, la saison des feux atteignant généralement son pic dans l'hémisphère nord entre fin juillet et début août. Ailleurs dans le monde, la saison des incendies bat des records de précocité au Canada. Les autorités ont annoncé que plus de 2,7 millions d'hectares avaient déjà brûlé dans le pays début juin, soit huit fois plus que la moyenne annuelle à la même date depuis 1990, comme le rapporte [Le Monde](#).

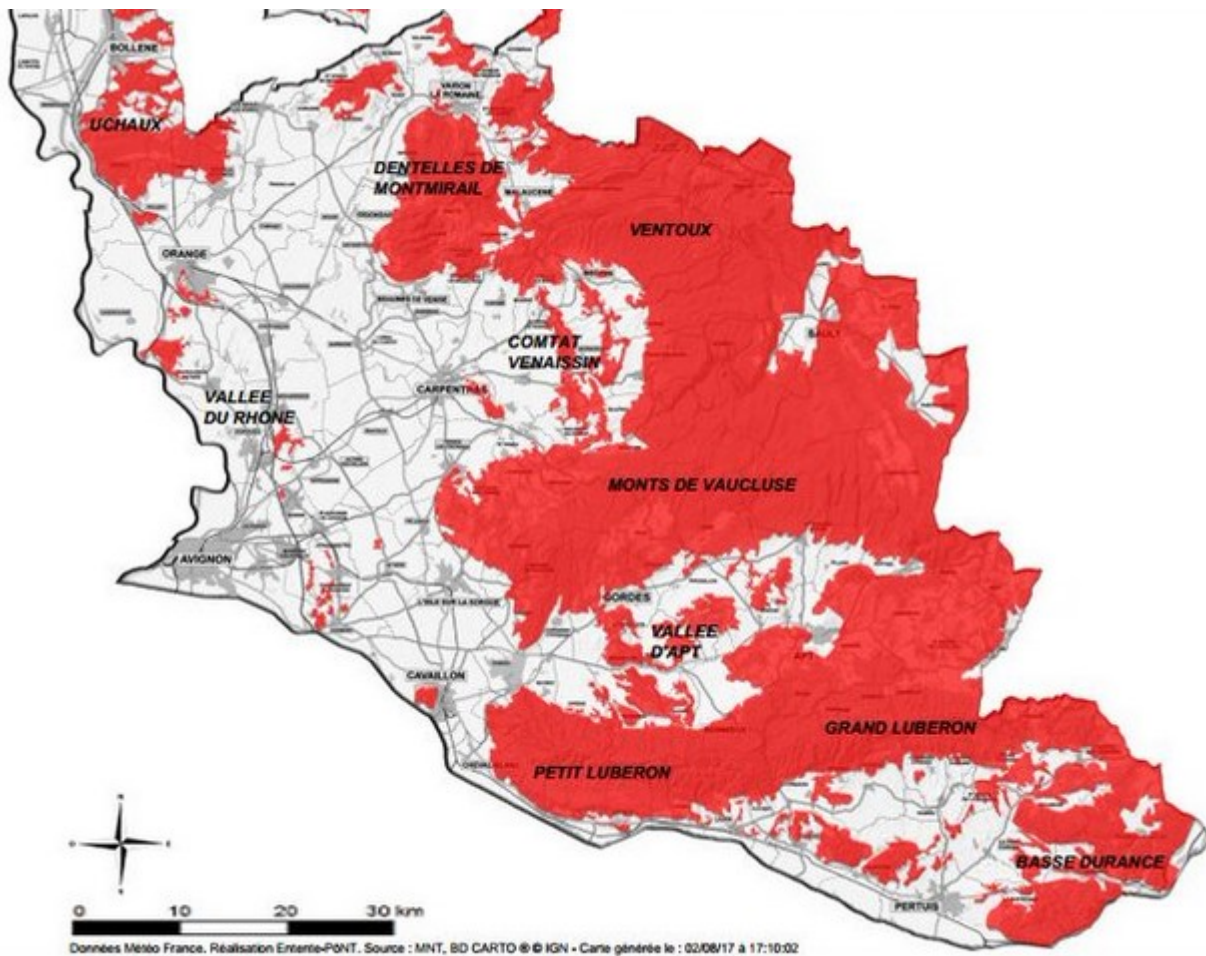
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

---

## Samedi 6 août, nous n'irons pas au bois



Ecrit par le 5 avril 2025



**En raison de la vigilance feux de forêts et du risque extrême d'incendie, l'ensemble des massifs forestiers du Vaucluse : Uchaux, Dentelles, Ventoux, Monts de Vaucluse, Petit et Grand Luberon, Basse Durance seront inaccessibles à la population ce samedi 6 août.**

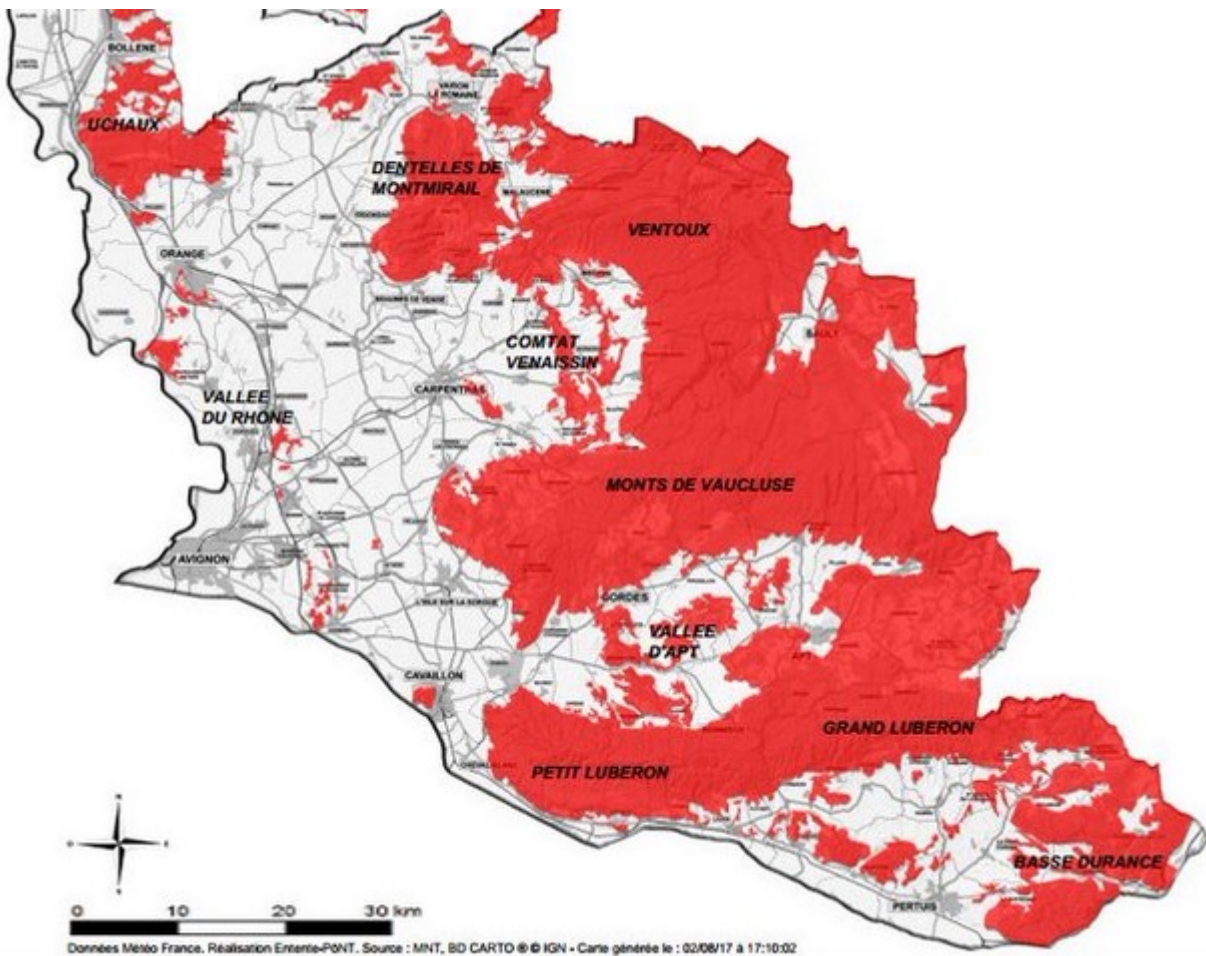
### Dans le détail

La prévision de danger météorologique d'incendies de forêts étant classée en risque extrême pour samedi 6 août, l'ensemble des massifs forestiers du département de Vaucluse sera fermé et tout accès y sera strictement interdit.

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

MH

Ecrit par le 5 avril 2025



## Les massifs forestiers de Vaucluse